

SARL 2V2B
Société à Responsabilités Limitées au capital de 5 000 €
Siège social : 2 Rue Tonduti de l'Escarène
06000 NICE
Siret : 900.862.384.00022 - Code Naf : 6820A

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 30 juin 2023
statuant sur les Comptes de l'Exercice arrêté
au 31 décembre 2022

Le 30 juin 2023, à neuf heures.

Les associés de la société ont délibéré sur les comptes de l'exercice écoulé :

SONT PRESENTS

François Bedrossian	4 000 Parts
Maral Bedrossian	1 000 Parts

Total composant le capital social	5 000 Parts
-----------------------------------	-------------

Les associés déclarent que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. Ils déposent sur le bureau les documents suivants :

- Les comptes annuels.
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Ils rappellent l'ordre du jour de la délibération :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels et quitus à la gérance de sa gestion.
- Affectation des résultats.
- Approbation des rémunérations et des cotisations sociales de la gérance pour l'exercice écoulé.
- Fixation des rémunérations de la gérance pour l'exercice en cours.
- Questions diverses.

Puis ils ouvrent le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir examiné les comptes de l'exercice, les associés déclarent les approuver et donnent à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée constate le résultat de l'exercice (Perte)
et décide de l'affecter de la manière suivante : -12 444,00

Réserve légale	0
Réserves réglementées	0
Autres réserves	0
Report à nouveau	-12 444,00
Dividendes	0
Total	-12 444,00

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

Compte tenu de l'affectation du résultat, le compte « Report à nouveau » passe de -12 253 euros à -24 697 euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31/12/2022 constate que les capitaux propres restent inférieurs à la moitié du capital social.

TROISIEME RESOLUTION

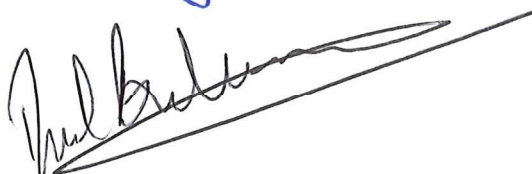
L'assemblée générale approuve que la gérance n'ait perçue aucune rémunération annuelle pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures. De tout ce qui précède-t-il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et les associés présents.

Monsieur François Bedrossian

Madame Maral Bedrossian



Désignation de l'entreprise SARL 2V2B

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 Rue Tonduti de l'Escarène

06000 NICE

Numéro SIRET * 9 0 0 8 6 2 3 8 4 0 0 0 2 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 7

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 2	3 1 1 2 2 0 2 1
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 012 211	841 700
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	1 012 211	841 700
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		72 000
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	12 975	22 949
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		28 689
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	12 975	123 638
Total général (I+II)		110	112	1 025 186	965 338
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		(12 253)	
	Résultat de l'exercice	136		(12 444)	(12 253)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		(19 698)	(7 253)
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
	Emprunts et dettes assimilées	156		1 043 763	912 057
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		787	20 292
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	273	334	40 243
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		1 044 883	972 592
	Total général (I + II + III)	180		1 025 186	965 338
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	215 550
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.